



Montpellier, le 29 mars 2016

À Madame l'Inspectrice d'Académie
DSDEN de l'Hérault

Objet : Demande de délai supplémentaire concernant l'ouverture du serveur SIAM

Madame la DASEN,

Depuis le 25 mars, date d'ouverture du serveur Mouvement pour les enseignants du 1^{er} degré, certains postes sont inaccessibles.

Nous voilà maintenant à mi-parcours de l'ouverture du serveur et les enseignants de l'Hérault n'ont toujours pas la possibilité d'effectuer l'ensemble de leurs vœux suite à un problème technique.

Le problème rencontré concerne l'ensemble des postes géographiques (vœux de zone et vœux commune) sur les postes de TR ZIL et TR Brigade. Le SE-Unsa avait demandé lors du Groupe de Travail du 23 mars que la période d'ouverture du serveur soit allongée à 14 jours comme cela était le cas jusqu'en 2014. La situation actuelle vient conforter notre demande.

En l'absence de visibilité quant à la résolution de ce problème, le SE-Unsa vous demande, Madame la DASEN, de bien vouloir accorder un délai supplémentaire aux enseignants en repoussant la date de fermeture du serveur au vendredi 8 avril inclus afin de leur permettre d'effectuer leur Mouvement dans des conditions acceptables.

Sûr de l'intérêt que vous porterez à ma demande et dans l'attente d'une réponse qui sera, je l'espère, positive, je vous prie de recevoir, Madame la DASEN, mes respectueuses salutations.

Le secrétaire départemental du SE-Unsa 34
Jean-Robert BIGGIO